



AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Isabeau Vilandré, directeur général et greffier-trésorier ;

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 369

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 369 portant sur l'installation, utilisation et prise en charge par la Municipalité, de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme.
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6^e jour du mois de février 2023.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 369 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 27, rue St-Louis à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 9^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2023.

Isabeau Vilandré
Directeur général et greffier-trésorier